



PREPARATION POUR L'HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL NON-ELECTRICIEN

H0, H0V, B0 (EXECUTANT OU CHEF DE CHANTIER)

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510.

Exécuter ou diriger en sécurité des travaux ou des manœuvres d'ordre non électriques dans un environnement électrique.

S'assurer de l'aptitude des stagiaires à obtenir leur titre d'habilitation.

PUBLIC CONCERNE

Les personnes qui doivent exécuter ou diriger des travaux d'ordre non électriques dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et, en conséquence, posséder l'habilitation adéquate.

LIEU

Dans l'entreprise ou dans nos locaux à Salon-de-Provence.

METHODE PEDAGOGIQUE ET EVALUATION DES ACQUIS

Pédagogie participative favorisant les échanges entre les participants et l'intervenant.

Evaluation : Mise en situation de chaque stagiaire sur des cas concrets de travaux pratiques et manœuvres d'exploitation + contrôle des connaissances théoriques par QCM

A l'issue de ces tests théoriques et pratiques, le formateur formulera à l'employeur un "avis" sur l'aptitude du stagiaire à obtenir l'habilitation demandée.

PROGRAMME

PRESENTATION DE LA PROCEDURE D'HABILITATION SELON LA NORME NF C 18-510 EN RELATION AVEC LES DOMAINES DE TENSION

NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des ouvrages et des installations
- Les travaux d'ordre non électriques en BT et en HT

COMMENT TRAVAILLER EN SECURITE ?

- Distance de sécurité, les nouvelles limites liées à la nouvelle norme
- Autorisation de travaux
- Utilisation des documents applicables
- Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection individuelle)



Code formation : **HENEHO**

Durée selon titres : **1 à 1,5 jour**



- Les moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Lecture de signalisation
- Manœuvres et consignation / Rôle des différents intervenants
- Outillages non spécifiques aux électriciens
- Incendie dans les installations électriques
- Définition et mise en place d'une zone de travail, application des instructions de sécurité, surveillance du risque électrique d'un chantier

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE D'ORIGINE ELECTRIQUE

- Notions de premiers secours
- Les incendies sur un ouvrage électrique
- Les enceintes confinées